

COMMUNIQUE DE PRESSE

LES SYNDICATS ET LES PERSONNELS DE L' AFPA SE MOBILISENT POUR LE MAINTIEN DE LEURS EMPLOIS EN CDI

Les syndicats et personnels de l'AFPA déclarent ne plus accepter les décisions managériales qui **mettent en péril leur dispositif de formation et ses services associés (hébergement, restauration, entretien, etc ...), bafouent les droits des salariés, compromettent l'avenir de leurs emplois, ternissent la réputation et l'image de l'AFPA tant à l'interne qu'à l'externe et ne permettent plus aux stagiaires de se former dans de bonnes conditions**

Le fait déclencheur de cette protestation résulte du traitement inacceptable que vient de subir un salarié de l'AFPA de Brive.

Au départ en retraite du formateur CDI (juillet 2011), le Délégué inter-régional de l'époque refuse d'accorder le remplacement à l'identique et fait le choix d'un recours à emploi précaire. Après plus de 18 mois de CDD successifs, suivi d'un contrat de mise à disposition via une société de portage, le salarié recruté fait part fin décembre, à sa Direction, de ses conditions de travail difficiles (2 groupes de stagiaires en cours + 1 mission de formation continue avec des professionnels - 70H par semaine de travail, 6 jours sur 7, ..., **et pas de salaire !**). Il sollicite l'intervention du Directeur Régional pour être rétabli dans ses droits (embauche par l'AFPA aux conditions des CDI).

Après 21 mois de travail, la réunion entre AFPA/Sté de portage/Salarié (22/01) s'achève dans un échange des plus bref : « je ne vous connais pas, vous n'êtes pas salarié de l'AFPA donc au revoir ... ».

Malgré plusieurs interventions du syndicat CGT auprès du Directeur Régional pour une solution rapide au mieux des intérêts de tous, les démarches restent vaines.

Alors que la formation « Responsable d'équipement Touristique » (RET), est forte de 20 ans d'existence, qu'elle jouit d'une réputation assurée et d'une forte attractivité, qu'elle a su se doter d'un réseau de professionnels, la Direction de l'AFPA tourne le dos à ces considérations et oppose une fin de non-recevoir.

Un entêtement et un acharnement que les syndicats de l'AFPA ne comprennent pas et dénoncent : Précédemment (Fin novembre 2011), le Directeur régional avait décidé d'écarter de la formation, au dernier moment, les demandeurs d'emploi inscrits et financés par le Conseil Régional. La Direction de l'AFPA préférerait ne garder que les stagiaires financièrement "rentables" (CIF) et éviter d'accorder à cette formation les moyens humains dont elle a évidemment besoin. Heureusement, une intervention du Conseil régional, sur plainte des stagiaires écartés, obligera la Direction de l'AFPA à revenir en urgence sur sa décision

Côté stagiaires, les réactions ne se font pas attendre et la colère gronde. Par une lettre ouverte envoyée notamment à la Direction Régionale de l'AFPA et au Conseil Régional du Limousin, ils expriment leur indignation et demandent que le formateur, en qui ils avaient placé toute leur confiance, soit intégré à l'AFPA en CDI afin qu'ils puissent poursuivre leur formation dans les meilleures conditions.

Alerté par les syndicats CGT, FO et CFDT de l'AFPA Limousin, le personnel de l'AFPA Limousin se mobilise également. Dans une pétition (déjà plus de 100 signatures recueillies), ils déclarent : « **Nous ne pouvons plus accepter ces pratiques destructives, dont de nombreux salariés font les frais aujourd'hui, ou, qui en menacent d'autres** ».

Ces jours-ci, les messages de soutien affluent de partout : professionnels du tourisme, Conseil Régional, simples citoyens sur mail, sur les réseaux sociaux.

Contact : Déléguée syndicale CGT, Danièle PIOT – 53 Rue Maurice Rollinat – 19100 BRIVE - Tel : 06 44 14 57 44

Selon les syndicats, cette affaire de Brive est un condensé des maux (quelques-uns) qui accablent l'AFPA aujourd'hui :

- Un pilotage de l'activité qui ne repose pas sur des bases saines et compréhensibles
- Une gestion des RH piégée par des directives (Non remplacement des départs, précarité) qui s'avèrent inapplicables et dangereuses en termes de droit.
- Un dialogue social qui souffre d'un grave déficit
- Des stagiaires qui, à juste titre, refusent de faire les frais de cette situation

Les organisations syndicales nationales, « solidaires des salariés de Brive contre la politique du chaos », ont apporté à cette affaire une nouvelle dimension en interpellant directement le Directeur Général lors d'une séance du Comité Central d'entreprise. Une réponse écrite doit être fournie en retour la semaine prochaine.

Selon le Directeur Régional de l'AFPA Limousin, le 8 février doit avoir lieu, au niveau de l'inter région Sud-ouest, une réunion déterminante pour l'avenir des formations et sur l'attribution des moyens RH correspondants.

Les syndicats attendent de cette réunion qu'elle préserve leur outil de travail, qu'elle puisse continuer à donner aux stagiaires de pouvoir se former dans de bonnes conditions, qu'elle statue positivement sur le maintien des formations et services associés et des moyens en CDI correspondants, en particulier la reconduite en CDI du poste formateur tourisme.